



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE 2020

Premiers résultats



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Phase d'enquête octobre 2020 - avril 2021



23 300
questionnaires
(internet et
téléphone)

+

SRISE

6 300
questionnaires par
65 enquêteurs +
compléments de
collecte = 1700
questionnaires

- > Enrichissement par les données administratives : (PAC, BDNI, CVI....)
 - > Contrôle validation en SRISE et Centrale
-



Primeur premiers résultats



- > Courrier de remerciement aux 400 000 enquêtés
- > Mise en ligne : infographies, logiciel de diffusion VizAgest, cartes interactives, publications thématiques...



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Des exploitations agricoles moins nombreuses

23 600 exploitations agricoles

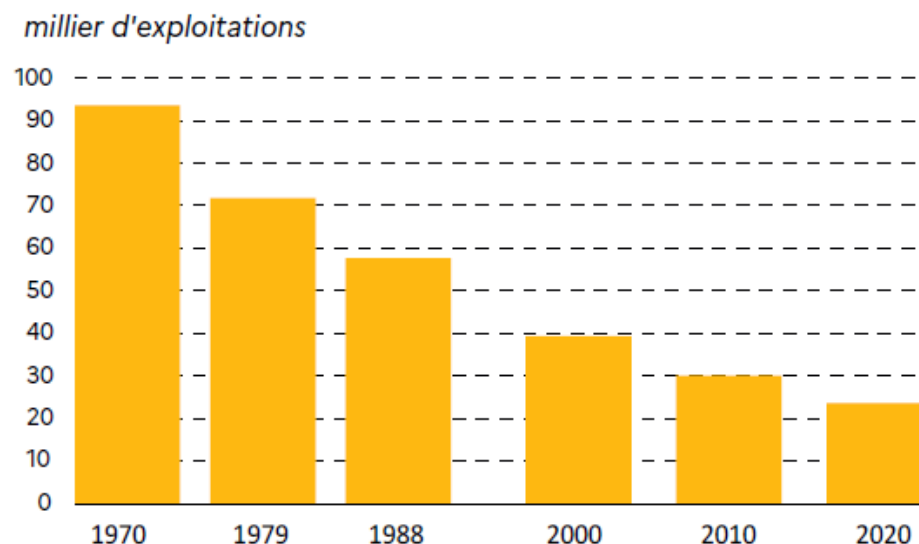


6 400 exploitations de moins qu'en 2010



Diminution ralentie :
- 21,4 % entre 2010 et 2020
- 23,5 % entre 2000 et 2010

Evolution du nombre d'exploitations en
Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à
2020



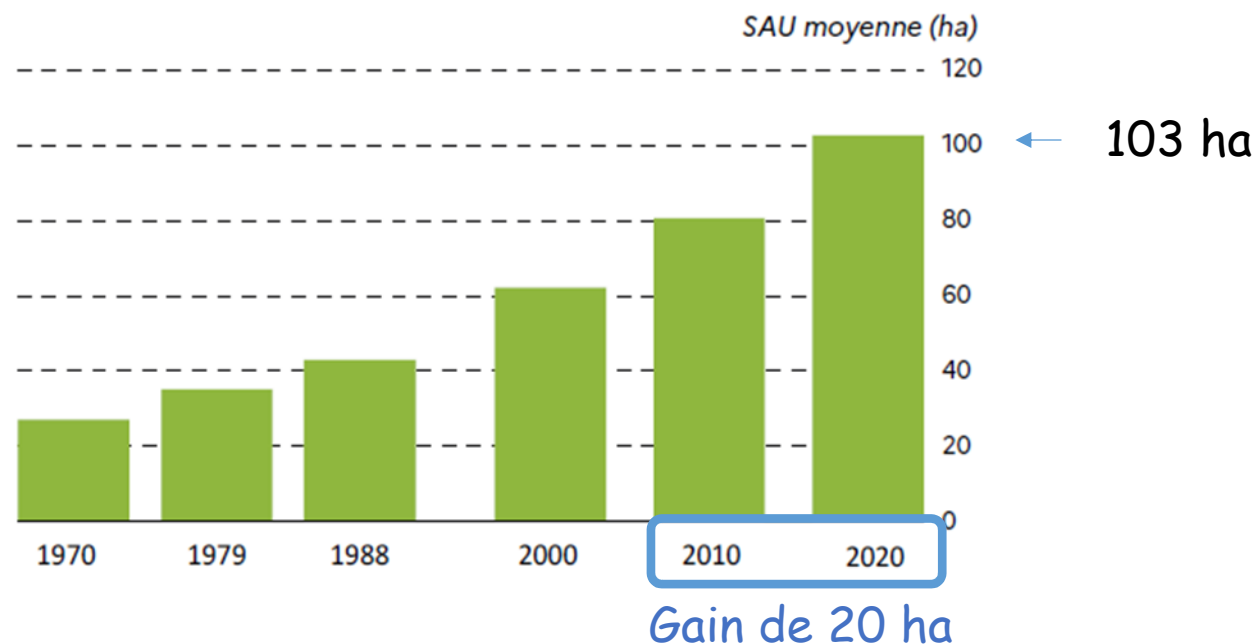
Source : Agreste - Recensements
agricoles (résultats provisoires pour
2020)



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)



3^{ème} région pour la taille des exploitations

$\frac{1}{4}$ des exploitations valorisent près de 160 ha

Maintient de la SAU
→ 2,4 millions d'ha
→ 52 % du territoire régional
→ 9 % de la SAU Française

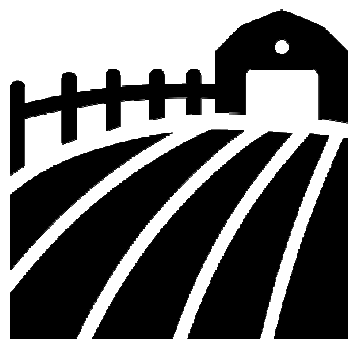


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

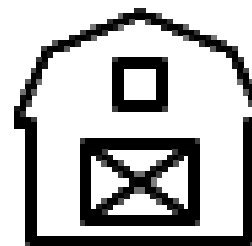
Liberté
Égalité
Fraternité



Seules les grandes exploitations gagnent des effectifs : + 4,8 % entre 2010 et 2020



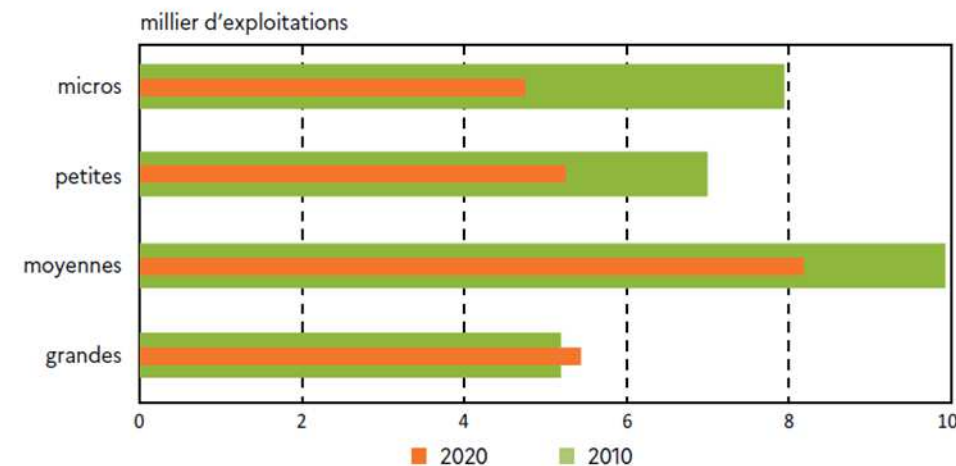
Moyennes et grandes exploitations représentent 58 % des exploitations contre 50 % en 2010
elles valorisent 80 % de la SAU Régional



Micros et petites exploitations
42 % des exploitations
20 % de la SAU régionale

Les grandes exploitations augmentent

Les grandes exploitations sont les seules dont l'effectif augmente entre 2010 et 2020
Taille économique¹ des exploitations en 2010 et 2020

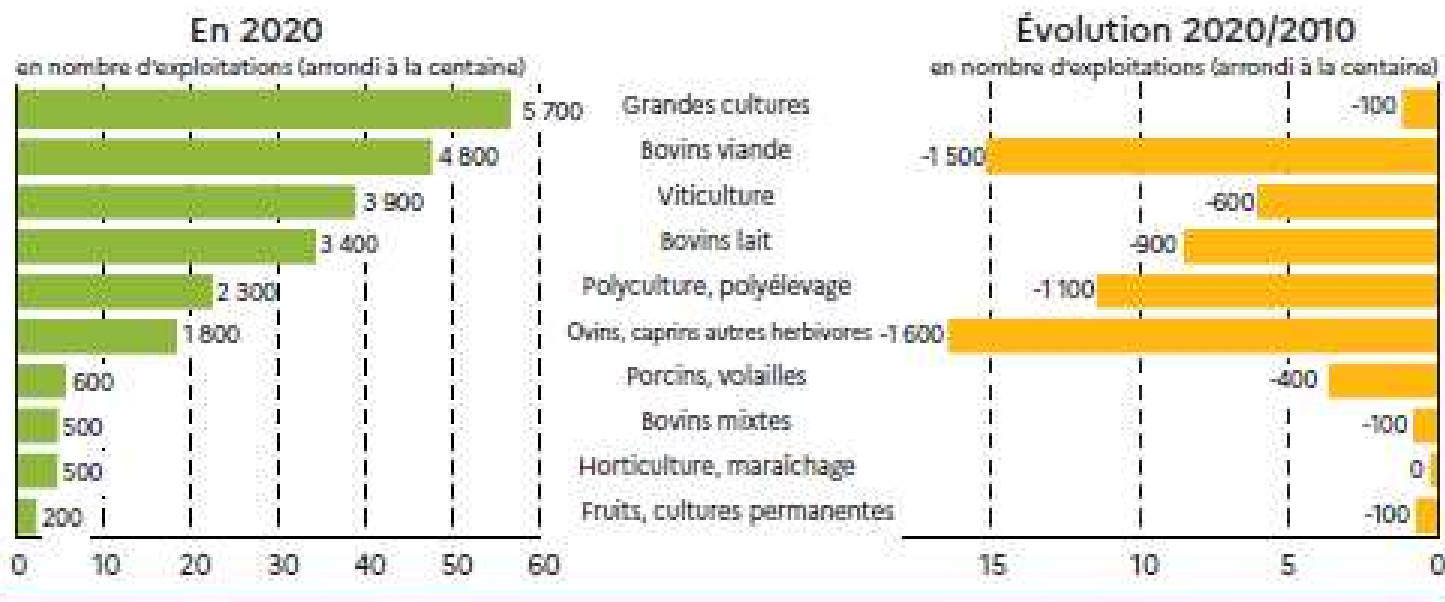


1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »
Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant des pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)



Evolution des exploitations suivant l'orientation économique

Le nombre d'exploitations en grandes cultures est majoritaire et stable, l'élevage bovin en recul



Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant des packages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

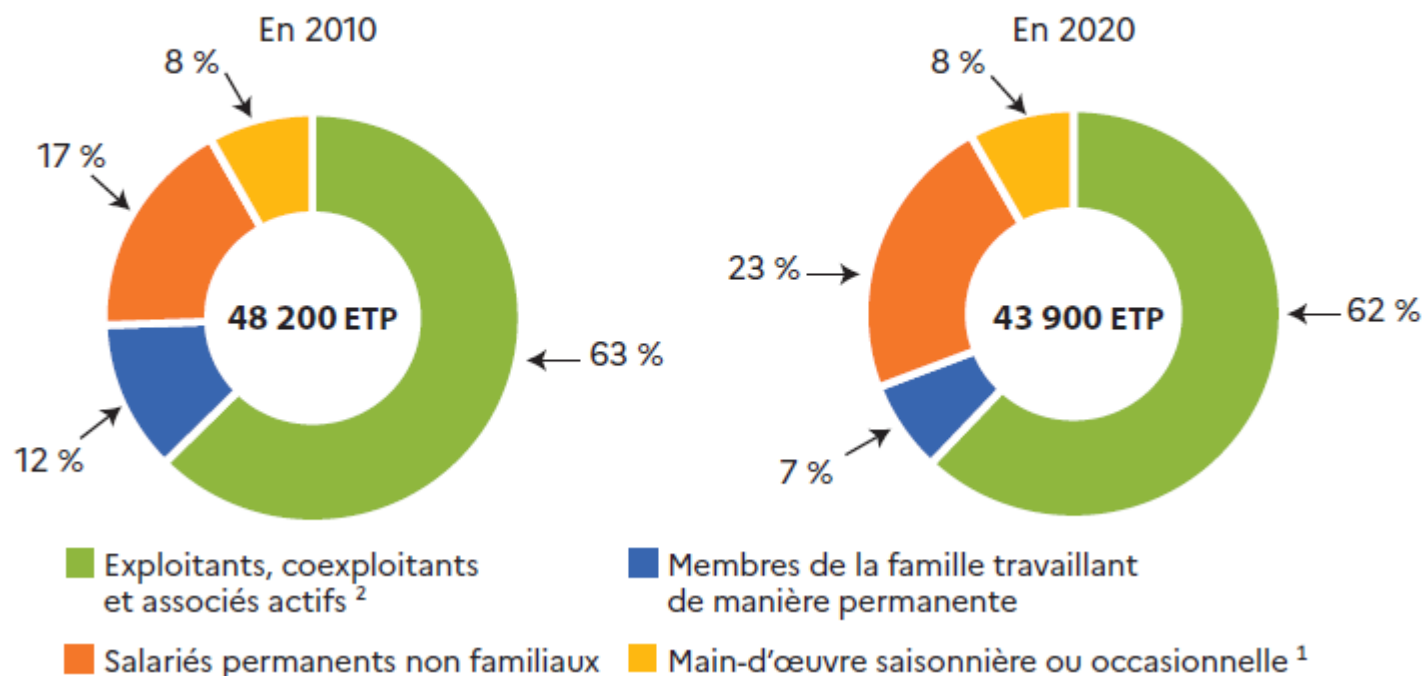


La ferme régionale emploie 50 500 personnes de façon permanente

Erosion de l'emploi agricole plus faible dans la région qu'au niveau national (-9 % contre - 11 %)

Davantage d'actifs permanents non familiaux

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles¹ (ETP)

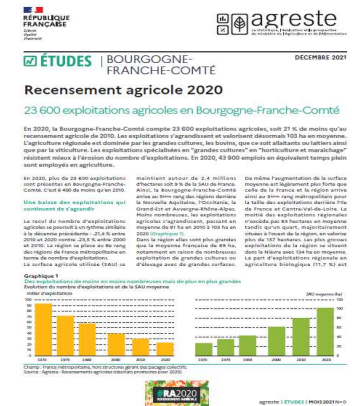


Diffusion en cours et à venir



- Déclinaison du primeur régional sous forme de publications départementales
 - <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Premiers-Resultats-du-Recensement>

- Publications nationales coordonnées :
 - Devenir des exploitants puis main d'oeuvre
 - Signes de qualité et Bio



Actualisation de l'atlas

Forte implantation des céréales

Les céréales sont les cultures les plus produites et les cultures de Bourgogne-Franche-Comté sont proches aux grandes cultures avec le soja en tête de production. Les céréales à paille, en particulier blé et orges, représentent l'essentiel de ces productions dans le département en termes de surface et de diversité des variétés. En 2014, les céréales couvrent une superficie de plus de 730 000 hectares soit 30 % de la Surface Agricole Utile (SAU). Cette surface est relativement stable depuis 2010.

L'assolement est le premier départemental céréalière avec 60 % de la SAU totale en ce qui concerne le 1^{er} rang national. Plus de la moitié de la SAU de ce département est cultivée en céréales. La Côte d'Or est l'autre département dans lequel les céréales occupent une surface importante : 40 % de la SAU départementale et un quart des céréales de la région. En Haute-Saône et dans le Nièvre, le secteur en céréales représente plus du quart de la SAU départementale. Néanmoins, les surfaces cultivées dans ces départements ne dépassent pas de moitié la Côte d'Or. À l'inverse, les surfaces en céréales représentent que 11 % de la SAU de Doubs.

La moitié des surfaces en céréales est blé.

Avec 263 500 hectares, soit la moitié de la surface céréalière régionale, le blé tendre est la céréale la plus cultivée en Bourgogne-Franche-Comté. Au niveau national, la région se place au 1^{er} rang. L'orge d'hiver est la

seconde céréale la plus cultivée. Associée à l'orge de printemps, cette culture occupe plus de 220 000 hectares, soit près de deux tiers de la surface céréalière régionale. Les surfaces en orge placent la région au 2nd rang national.

Le maïs grain n'est pas une culture majeure dans la région. La Bourgogne-Franche-Comté se situe au 4th rang des 23 régions avec moins de 100 000 hectares soit 10 % en Saône-et-Loire. Le maïs grain d'été est le plus cultivé dans le Nièvre.

La culture de céréales a progressé de plus de 50 % depuis 2010. En 2014, cette culture, cultivée pour l'alimentation du bétail, s'étend sur près de 42 000 hectares. Elle est principalement produite en Haute et Haute-Saône, départements d'Ille-et-Vilaine. Aussi stable depuis 25 ans, la culture régionale d'avoine est la première de France. Son développement passe avec une surface d'environ 25 000 hectares. Les autres cultures cultivées en Bourgogne-Franche-Comté occupent une surface de 10 000 hectares dont plus du quart en orge et avoine.

En 2014, 540 exploitations céréalières produisent la culture biologique en tant que culture de rotation sur une surface de près de 17 000 hectares.

Culture en hectares	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Surface en hectares	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Blé tendre	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Blé dur	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Orge d'hiver	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Orge de printemps	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Maïs grain	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Maïs fourrage	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Autres céréales	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Plantés de céréales dans la SAU	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %	41 %





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*